



Genève, le 9 novembre 2017
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué du département de l'emploi, des affaires sociales et de la santé (DEAS)

Octobre 2017 : le taux de chômage reste stable à Genève et en Suisse

Avec 12'248 personnes au chômage fin octobre (y compris les chômeurs en fin de droit), soit une hausse nette de 14 chômeurs en un mois (+0,1%), le taux de chômage reste inchangé à Genève à 5,2% (0,0 point). Au plan national, le nombre de chômeurs reste également stable (+1,2%), maintenant le taux de chômage à 3,0% (0,0 point). Il est intéressant de noter qu'au deuxième trimestre 2017, le nombre de frontaliers étrangers actifs dans le canton de Genève a augmenté de 4,1% par rapport au trimestre correspondant de 2016 (+ 3 451 personnes). A l'échelon du pays, la progression atteint 3,5%. A la fin du deuxième trimestre 2017, Genève en comptait le plus grand nombre soit 87'005 frontaliers étrangers actifs dans le canton représentant 27% du total suisse.

Statistiques détaillées du chômage à Genève en octobre 2017

En octobre 2017, le taux de chômage reste inchangé tant à Genève avec 5,2% (0,0 point) qu'en Suisse avec 3,0% (0,0 point)¹. En comparaison annuelle (octobre 2016-octobre 2017), l'effectif des chômeurs diminue de 5,7% à Genève (diminution de 6,7% au plan suisse) et celui des demandeurs d'emploi² diminue de 5,1% (diminution de 4,6% au plan suisse).

L'évolution en fonction du sexe, de la nationalité, de l'âge et de la durée d'inscription

Durant le mois d'octobre, le nombre de chômeurs de sexe masculin a augmenté de 0,8% et celui des chômeurs de sexe féminin a diminué de 0,7%. Selon la nationalité, la variation enregistrée est de -0,3% pour les Suisses et de +0,5% pour les étrangers. Quant à l'évolution selon les groupes d'âge, le nombre de jeunes de moins de 25 ans a augmenté de 4,3%, celui des 25 à 49 ans a diminué de 0,4% et celui des 50 ans et plus a progressé de 0,2%. Le nombre de chômeurs de longue durée (inscrits depuis plus d'un an), dont la part correspond actuellement à 18,4% du total, est en diminution de 3,3% en octobre. La durée moyenne du chômage s'établit à 216 jours, alors qu'elle était de 219 jours le mois précédent (moyenne basée sur une semaine de 7 jours); elle était de 215 jours une année auparavant (octobre 2016).

L'évolution en fonction des secteurs d'activité

En comparaison annuelle (octobre 2016-octobre 2017), on enregistre les plus fortes baisses dans l'horlogerie (-129 chômeurs), la construction (-109 chômeurs), l'hôtellerie et restauration (-103 chômeurs) et dans le secteur administration publique, assurances sociales (-46 chômeurs). Les plus fortes hausses sont enregistrées dans et celui du trafic et transports (+31 chômeurs) et dans le secteur de l'industrie chimique, raffinage de pétrole

(+22 chômeurs).

Inscriptions et sorties

En octobre 2017, 2089 demandeurs d'emploi ont été inscrits. Durant la même période, 1871 désinscriptions ont été enregistrées.

Télécharger :

[Taux de chômage selon les cantons](#)

[Durée moyenne de chômage CH/GE](#)

Voir aussi :

[Recrutement des demandeurs d'emploi de 2012 à 2016](#)

[Evolution du taux de chômage à Genève et en Suisse entre 2007 et 2016](#)

¹ Taux basé sur la population active selon les relevés structurels de la population de 2012 à 2014.

² Sont considérées comme demandeurs d'emploi toutes les personnes inscrites déclarées comme étant à la recherche d'un emploi, c'est-à-dire les chômeurs et les demandeurs d'emploi non chômeurs. Les chômeurs sont des personnes à la recherche d'un emploi et disponibles immédiatement, y compris les chômeurs en fin de droit. La catégorie des non-chômeurs comprend les personnes en gain intermédiaire ou en formation, occupées à plein temps ou à temps partiel, celles qui ne peuvent être placées dans un délai de 30 jours pour cause de maladie, maternité, accident ou service militaire.

Pour tout renseignement complémentaire :

M. Mauro Poggia, conseiller d'Etat, par l'intermédiaire de M. Laurent Paoliello, secrétaire général adjoint chargé de la communication, DEAS, T 079 935 86 75.